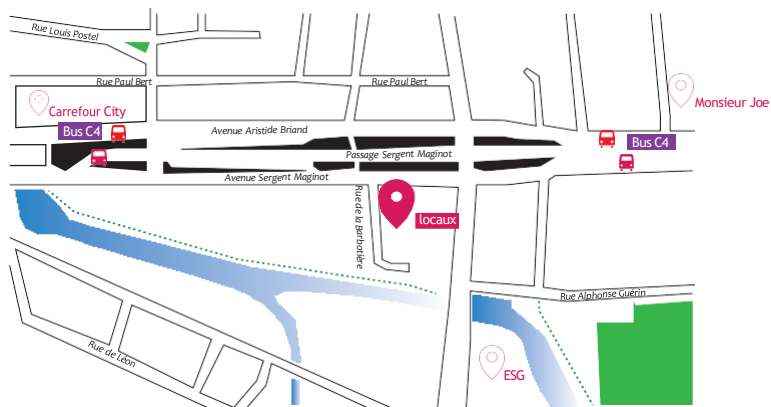


Nous trouver



Rue de la Barbotière, 35 000 Rennes



Bus n°4 ou n°6 arrêt Paul Bert ou Pont de Châteaudun



PÔLE
PRÉCARITÉ
INSERTION



Nous contacter

Par mail : adel@sea35.org

Du lundi au vendredi de **9h00 à 12h30** et de **14h00 à 17h00**

www.sea35.org

ADEL est un dispositif d'Accompagnement social qui accompagne des personnes n'ayant pas de logement stable (sans résidence stable, à la rue, en CHRS, en résidence sociale, ...), vers un accès et un **maintien** en logement autonome.

Nous proposons de vous **accompagner** dans votre projet-logement.

Nous favorisons votre accès au logement dans des conditions optimales pour permettre votre maintien **durable** dans les lieux.

QUI ?

ADEL accompagne des ménages (personnes seules, en couples, familles) **sortant de structures d'hébergement temporaire** ou d'urgence ou sans solution d'hébergement.

De plus, vous devez réunir toutes les conditions permettant l'**accès à un logement autonome** (HLM, AIVS...).

COMMENT ?

Les orientations vers notre service sont préconisées par la CLH (**Commission Locale de l'Habitat**) sur demande du travailleur social référent de votre situation. L'équipe ADEL vous rencontre lors de **plusieurs rendez-vous** afin d'échanger autour de votre projet logement et sur les objectifs de l'accompagnement social à mettre en place.

QUOI ?



Toutes les personnes accompagnées **deviennent locataires** de leur logement sur Rennes et Rennes Métropole.



Un contrat d'accompagnement social est signé pour une durée de **six mois**, renouvelable en fonction de vos besoins. Votre accompagnement se fera lors de **visites à domicile** par votre référent ADEL.



Nous vous accompagnons dans l'organisation de votre **gestion budgétaire et locative**.



Nous vous soutenons dans votre installation dans votre nouvel environnement. Nous vous accompagnons dans votre vie quotidienne par le biais de **conseils utiles**.



Tout au long de l'accompagnement social, vous êtes écouté, **conseillé et guidé** dans vos démarches d'accès aux droits, au logement, à la santé, à l'emploi, aux loisirs...

L'ÉQUIPE :

- **Travailleurs sociaux**

- **Le responsable de service de la mission Hébergement / Logement**